

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 11

Rubrik: Pratique et technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

culatif. Mais qui peut assurer que toute découverte, toute mise au point, fût-elle provisoirement théorique, n'offrira pas, demain, une application pratique incontestable ? Et, d'ailleurs, ne s'agirait-il que de rechercher la pure vérité, simplement pour elle-même, tous les efforts ne sont-ils pas justifiés ?

A. Pernet,
président de la « Bourgogne Apicole »,
7, rue Chanzy, Dijon (Côte-d'Or).



PRATIQUE ET TECHNIQUE APICOLE

Déplacement et transport de ruches

Au moment où, pour la première fois, une jeune abeille quitte sa ruche pour accomplir un premier vol, son souci primordial est de se repérer, de fixer exactement dans sa mémoire l'emplacement, l'endroit exact où se trouve la porte de son logis. Pour ce faire, elle volera de longues minutes, la tête tournée contre la ruche, puis s'enhardira, décrira de nombreux cercles de plus en plus grands, reviendra au trou de vol, repartira faire de nouveaux circuits et rentrera dans la ruche. Ces premières sorties des jeunes abeilles ont généralement lieu l'après-midi par beau temps et se font en groupes plus ou moins importants. Pendant un quart d'heure environ c'est la grande effervescence devant la ruche ; le novice peut croire à la sortie d'un essaim alors qu'il s'agit simplement de ce que l'on nomme en jargon apicole « soleil d'artifice ». Après un certain nombre de sorties, l'abeille, parfaitement repérée, certaine de retrouver son logis, partira à la récolte.

Bon nombre d'apiculteurs pensent que la couleur de la ruche joue un rôle dans le repérage de l'abeille. Nous ne le pensons pas et sommes au contraire persuadé que seul l'emplacement reste gravé dans la mémoire des abeilles. Ainsi, vous pouvez transvaser une colonie d'une ruche rouge dans une verte, d'une jaune dans une bleue, si le trou de vol reste exactement au même endroit ; les abeilles y entrent sans hésitation aucune, se souciant fort peu du changement de couleur. Par contre, déplacez latéralement ou mieux, en hauteur votre ruche, les butineuses rentrantes arriveront à l'endroit précis où se trouvait anciennement leur trou de vol, passeront sous la planchette si la ruche a été surélevée de quelque 20 cm. Peu à peu, après de nombreuses recherches, elles retrouveront enfin leur trou de vol, mais il leur faudra plusieurs jours pour ne plus se tromper et arriver automatiquement, pourrait-on dire, au nouvel emplacement.

Cette accoutumance des abeilles de toujours retrouver leur nid à un endroit précis pose à l'apiculteur certains problèmes lorsqu'il doit déplacer des colonies. Il devra nécessairement prendre quelques précautions s'il ne veut pas courir le risque de perdre un certain nombre d'abeilles.

Ces transports ou déplacements sont de deux ordres :

1. Les colonies sont déplacées à l'intérieur du rucher ou dans ses environs immédiats, c'est-à-dire dans leur rayon de récolte.

2. Elles sont transportées hors de ce rayon, à plusieurs kilomètres de leur ancien emplacement. Il y aura également lieu de tenir compte de la saison pendant laquelle est fait ce transport, les colonies sont-elles en activité ou au contraire le déplacement a-t-il lieu pendant le temps de réclusion.

Ce sont les déplacements à l'intérieur du rucher ou dans ses environs immédiats et en période d'activité qui demandent le plus de précautions. L'apiculteur ne devrait s'y résoudre qu'en cas d'impérieuse obligation. Pendant la belle saison, les abeilles sortent journellement et ne se soucient pas de se repérer à chaque départ de la ruche. Le temps est précieux, aussi partent-elles comme un trait à la récolte. Il faut donc, d'une manière ou d'une autre attirer leur attention sur le fait que la ruche a changé d'emplacement.

C. P. Dadant nous dit : « Pour transporter ses ruches d'abeilles à très courtes distances, sans en perdre, c'est-à-dire sans qu'elles reviennent à l'ancienne place, l'important est qu'elles sachent toutes que quelque chose d'insolite leur arrive. Donc, au lieu d'employer des précautions inutiles, il est préférable de leur faire comprendre clairement que leur ruche change de place. Comme un changement de leurs pénates n'a lieu au naturel que par l'essaimage, ce changement par la volonté de leur propriétaire doit se fixer dans leur petit cerveau d'une façon aussi précise que si elles avaient essaimé. Le *Journal Gleanings* a, tout dernièrement, recommandé de secouer les ruches, de manière à effrayer les abeilles et les mettre en état de bruissement. Il n'est pas nécessaire d'aller jusque-là. Mais j'ai remarqué que si on ferme la ruche le soir et qu'on attende au jour pour les transporter, en ayant soin de les lâcher aussitôt arrivées à la nouvelle place et pendant qu'elles sont troublées et inquiètes, on en perd moins que si on les transporte de nuit en les lâchant avant le jour. Dans le premier cas, elles sortent en tourbillon et ne manquent pas de reconnaître l'endroit. Dans le second cas, elles ont eu le temps d'oublier l'alerte et sortent une à une, comme d'habitude, prenant leur vol en ligne droite comme si rien n'était arrivé. Une obstruction quelconque, une planche inclinée devant l'entrée, comme il est recommandé dans l'« *Abeille et la Ruche* », les force à se retourner pour reconnaître les lieux et s'orienter, et fait toujours bon effet. »

Nous ajouterons que l'ancien emplacement doit être complètement évacué et qu'il ne faut rien y laisser qui puisse rappeler l'ancien habitat : bases, planches, ruches vides. Il est fort probable que quelques abeilles viendront encore y rôder pendant un ou deux jours, mais elles l'oublieront rapidement. Si pour une raison quelconque, le nombre des abeilles revenant à leur ancien emplacement était important, il y aurait lieu de mettre une ruchette pour les recueillir.

Langstroth, qui était un excellent observateur, remarqua que si les abeilles se perdent, après transport, et reviennent à l'ancien emplacement se grouper dans une ruche vide, on peut être sûr que si on les rapporte à la ruche, elles agiront absolument comme si elles avaient essaimé, prendront soigneusement note de leur nouvelle résidence et ne se perdront plus.

Pendant la période de réclusion, les déplacements ne doivent pas se faire par température froide, car si, par mégarde dans le transport, un choc survenait, les abeilles séparées de la grappe ne pourraient la rejoindre, car elles seraient immédiatement engourdies par le froid et perdues. Il y a toujours, même pendant le gros de l'hiver, des journées où les abeilles peuvent sortir de la ruche. On choisira donc, pour les déplacer, une de ces journées. Dès que les abeilles sont rentrées, les trous de vol seront fermés au moyen de tirettes ajourées et les ruches transportées sans retard. Les abeilles qui se seraient séparées du groupe pourront, à la faveur de cette température clémente, le rejoindre sans mal. Les ruches ne seront ouvertes que lorsque le calme sera complet et l'on prendra la précaution de mettre une chicane au trou de vol (tuile ou planchette) pour obliger les abeilles à une nouvelle orientation. Lorsque le déplacement ne se fait qu'à une petite distance (20 à 50 m.) le plus simple est de transporter les ruches au moyen d'une civière, en évitant tout ce qui pourrait troubler leur quiétude. Deux bâtons de 1 m. 50 reliés par des cordes de 1 m. 20 à 1 m. 40 donnent un excellent moyen de transport. Les cordes passées sous le plateau, les bras viennent s'appliquer contre le corps de la ruche et la stabilité est parfaite, bien meilleure qu'avec une civière de maçon, car le centre de gravité se trouve en-dessous des bras porteurs.

Les transports à grande distance ne peuvent se faire avec sécurité que par une température clémente permettant aux abeilles de voler. Les risques de dislocation de la grappe sont trop nombreux pour se hasarder à faire des déplacements par temps très froid. Pour ces transports (3 km. et plus), on s'assurera que les ruches sont bien fermées, que les abeilles ne peuvent sortir ni par l'entrée, ni par le dessus et on prendra la précaution de clouer les plateaux afin que la trépidation ne puisse faire glisser les corps de ruche en arrière et ne libère ainsi les abeilles. Camions

ou chars à pneus traînés par un tracteur sont de nos jours les moyens idéaux pour le transport des ruches. Heureusement pour nous, le temps où il fallait utiliser chars à brancards et chevaux est révolu. Il nous reste toujours à l'esprit l'odyssée d'un transport fait par un vieil apiculteur de la région de Nyon : les chaos de la route avaient libéré des abeilles qui s'en prirent aux chevaux ; ceux-ci s'emballèrent, semant derrière eux les ruches qui, les unes après les autres, tombaient du char et se brisaient sur le chemin, éjectant des milliers et des milliers d'abeilles. Affolés, couverts d'abeilles, les pauvres chevaux terminèrent leur course effrénée au fond d'un profond ravin où il fallut les abattre. « Si je savais qu'il faille faire un transport de ruches au Paradis, je préférerais de beaucoup aller en Enfer » concluait-il en terminant son récit.

Lors de transport pour l'apiculture pastorale, il faut avoir soin de donner beaucoup d'aération aux colonies, surtout aux très fortes, afin d'éviter l'échauffement de la ruche et l'effondrement des rayons.

Les transports en montagne changent bien souvent le caractère des colonies. La différence d'altitude, le changement de flore et surtout, croyons-nous, une solitude complète métamorphosent les abeilles qui deviennent de vrais diables, intraitables et essayeuses. Si elles donnent satisfaction en fournissant de belles récoltes, leur méchanceté exécrable fait que les visites deviennent de véritables corvées. Les reines nées sur les hauteurs se distinguent généralement par une rare fécondité. Fait très curieux, ces abeilles intraitables dans les pâturages, redeviennent douces et tranquilles dès qu'elles ont regagné la plaine.

M. S.



ECHOS DE PARTOUT

Le miel guérit les gastro-entérites des enfants

Le miel est un tonique sans égal dans la diététique, et un excellent préventif contre beaucoup de maladies de l'enfance.

Dans l'allaitement artificiel, il est conseillé de mélanger au lait du biberon une décoction farineuse miellée, laquelle s'obtient en faisant bouillir dans l'eau, pendant quelques minutes, du son de blé ou d'avoine trituré. On laisse ensuite reposer pour faciliter l'incorporation au liquide des principes nutritifs du blé ou de l'avoine ; on filtre et on y ajoute un peu de miel pur d'abeilles.